

AFER CONVERTIBLES

FR0012264653

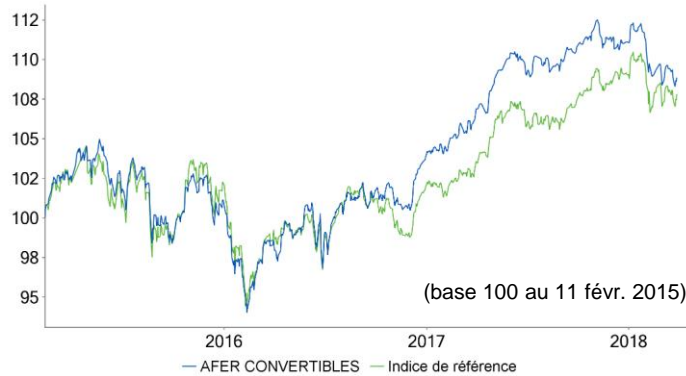
Reporting mensuel au 31 mars 2018



■ Valeur liquidative : 109,06 €

■ Actif net du fonds : 34 315 202 €

■ Évolution de la performance



■ Evolution de la performance (%)

	1M	Da*	1Y	3Y	5Y	8Y	10Y
Fonds	-0,61%	-2,03%	1,85%	6,43%	-	-	-
Indice de référence	-0,59%	-1,15%	4,06%	5,44%	-	-	-

* Da : début d'année

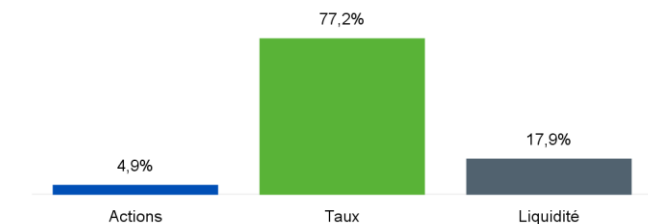
■ Evolution annuelle de la performance (%)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Fonds	-	-	-	-	2,76%	7,05%
Indice de référence	-	-	-	-	-0,21%	6,99%

Performances nettes de frais de gestion financiers et dividendes réinvestis. L'indice présenté s'entend dividendes / coupons nets réinvestis. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois.

Les évolutions passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

■ Répartition par type d'instrument



■ Principaux indicateurs

Sensibilités	Fonds	Indice de référence
Portefeuille	1,8	2,5

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité fonds *	4,4	5,5	-
Volatilité indice *	4,7	5,7	-
Max Drawdown *	-3,7	-10,4	-
Délais de recouvrement *	-	368	-
Ratio de Sharpe *	0,7	0,4	-
Ratio d'information *	-1,0	0,2	-
Tracking error *	1,7	2,0	-

Pas hebdomadaire

■ Date de création

19 janvier 2015

■ Date de lancement

11 février 2015

■ Classification AMF

-

■ Forme juridique

FCP de droit français

■ Devise

EUR (€)

■ Frais de gestion max TTC

0,7%

■ Frais courants (Année -1)

0,55%

■ Emissions carbone

Fonds	Indice	Tonne(s) par million de \$ de revenus (hors obligations souveraines) Source : BRS & MSCI
254,91	199,77	

■ Orientation de gestion

Le FCP a pour objectif de réaliser sur la durée de placement recommandée une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence, en investissant principalement sur les titres donnant accès au capital ou les titres assimilables.

■ Indice de référence

Exane ECI Euro (coupons nets réinvestis)

■ Durée de placement minimum recommandée

Supérieure à 3 ans

■ Rating moyen

BB+

■ Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé



SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

■ Notation Six Financial Information



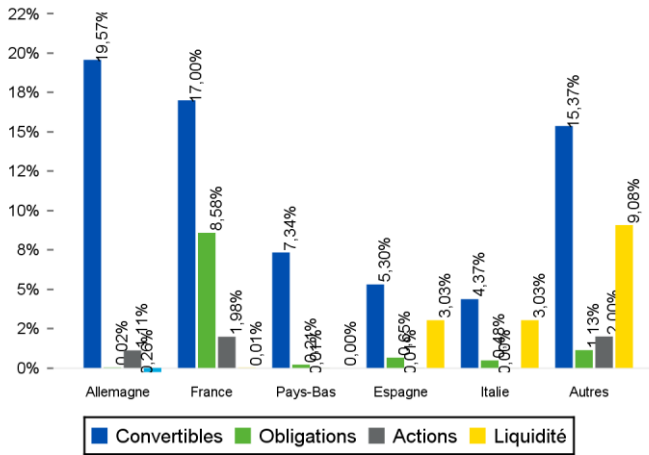
Les notations sont calculées à partir de 2 ans d'historique du fonds

AFER CONVERTIBLES

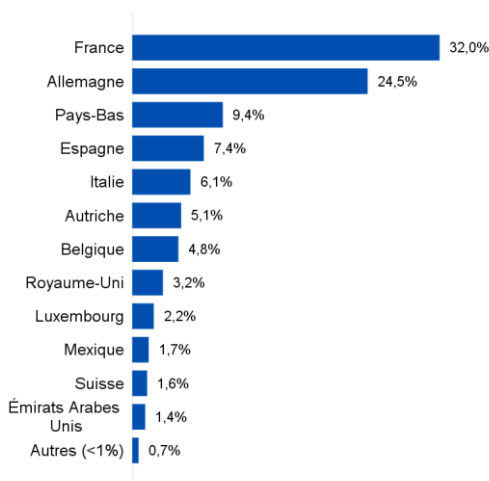
FR0012264653

Reporting mensuel au 31 mars 2018

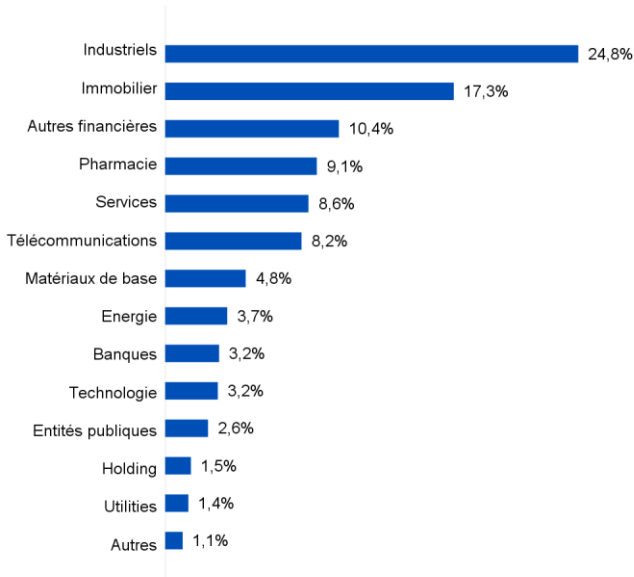
Répartition géographique par type d'instrument



Répartition géographique (hors trésorerie)



Répartition sectorielle (hors trésorerie)



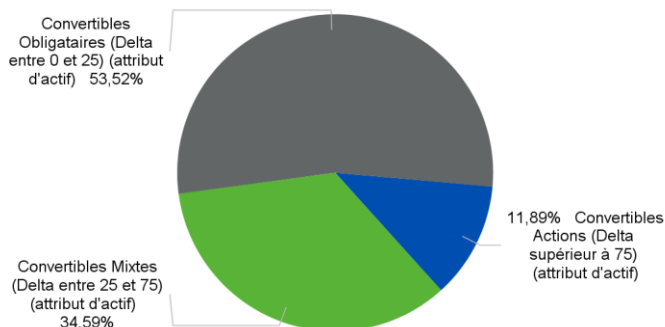
AFER CONVERTIBLES

FR0012264653

Reporting mensuel au 31 mars 2018



■ Analyse du delta



Delta du portefeuille 0,30

■ Répartition par rang de subordination



■ 5 principales lignes (hors dérivés)

EXANE FINANCE 0 1/2019 - 04/01/19	8,0%
DEUTSCHE POST AG 0.05 6/2025 - 30/06/25	4,5%
DEUTSCHE WOHNEN SE 0.6 1/2026 - 05/01/26	3,3%
FRESENIUS SE & CO. KGAA 0 1/2024 - 31/01/24	2,9%
NEXITY SA 0.125 1/2023 - 01/01/23	2,6%

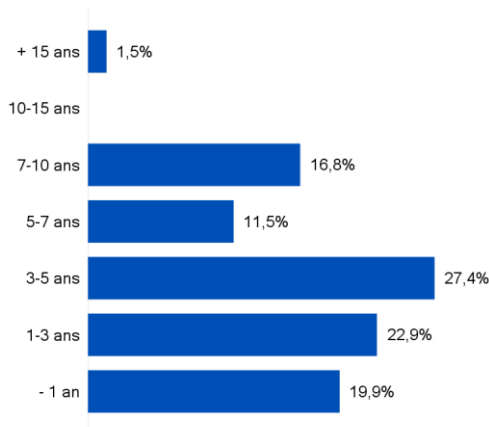
■ 5 principaux émetteurs (hors dérivés)

EXANE FINANCE	8,0%
DEUTSCHE POST AG	4,5%
FRESENIUS SE & CO. KGAA	4,0%
DEUTSCHE WOHNEN SE	3,3%
LEG IMMOBILIEN AG	3,2%

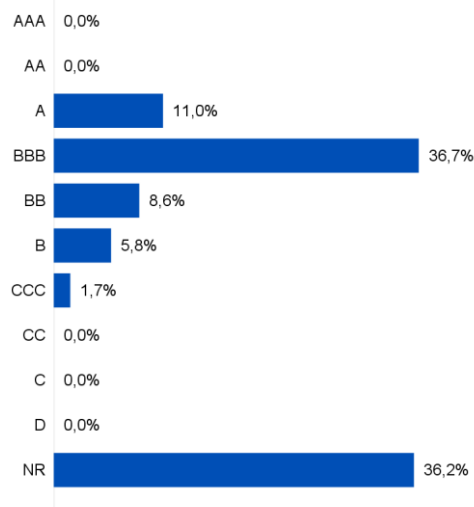
Nombre total d'émetteurs : 53

Nombre total d'émissions : 58

■ Répartition par maturité



■ Répartition par rating (hors monétaire)



■ Répartition par devise



AFER CONVERTIBLES

FR0012264653

Reporting mensuel au 31 mars 2018



Principales caractéristiques

Société de gestion	Aviva Investors France	Dépositaire	Société Générale S.A.
Code ISIN	FR0012264653	Conservateur	BNP Paribas Securities Services
Forme juridique	FCP de droit français	Heure limite de souscription	11h30
Classification AMF	-	Ticker Bloomberg	AVAFCON
Date de création	19 janvier 2015	Droits d'entrée max	4%
Durée de placement min. recommandée	Supérieure à 3 ans	Frais de gestion max TTC *	0,70%
Fréquence de valorisation	Journalière	Commission de surperformance (1)	
Investissement min. initial	1 part	Frais courants (N-1)	0,55%
Investissement min. ultérieur	Néant	Date de clôture exercice	Dernier jour de bourse de Paris de Septembre
Pourcentage d'OPC	Inférieur à 10%	Commissaire aux comptes	KPMG Audit
Indice de référence	Exane ECI Euro (coupons nets réinvestis)		

* Hors frais contrat Afer

Définitions

La **Tracking error** est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

Le **Ratio de Sharpe** mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La perte maximale (**Max Drawdown**) correspond au rendement sur la période de placement la plus mauvaise possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

Le **délai de recouvrement**, est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

La **sensibilité** est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.

L'**émission carbone** représente le total des émissions de gaz à effet de serre (GES) des scopes 1 & 2 (émissions directes & émissions indirectes liés aux consommations énergétiques) normalisée par million de \$ de revenus (chiffre d'affaire). Ainsi, pour chaque million de dollar de revenus, X tonnes métriques d'émissions sont financées.

Six Financial Information : La méthodologie associée, unique et propriétaire, attribue de 1 à 5 étoiles aux fonds éligibles et ce en fonction de la note obtenue lors d'un calcul de ratio rendement / risque sur 3 ans pour ledit fonds. Il existe 2 types d'Etoiles : Les Etoiles "junior" 2 attribuées aux fonds ayant moins de 3 ans mais plus de 2 ans et les Etoiles "senior" 1 attribuées aux fonds ayant plus de 3 ans d'historique.

Le **ratio d'information** est un indicateur de la sur-performance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds.

Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

La **volatilité** désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.

La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

(1) Si la performance du fonds nette de frais est positive et supérieure à la performance de l'indice de référence, il est prélevé une commission de surperformance égale à 15% de l'écart entre la performance du fonds nette de frais et la performance de l'indice de référence sous déduction de l'éventuelle sous-performance de l'exercice précédent (écart entre la performance de l'indice de référence du fonds et la performance du fonds, lors de l'exercice précédent, lorsque cet écart est positif).

Information importante

Ce document est établi par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n GP 97-114. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Aviva Investors France considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information externes, leur exactitude ne saurait être garantie. Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne saurait être assimilé à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La distribution et l'offre d'actions ou de parts de l'OPC cité peuvent être limitées ou interdites par la loi dans certaines juridictions. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Aviva Investors France décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Le prospectus, le DICI, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Aviva Investors France.

Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé.